

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

on traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 8 id.
Trois Mois 5 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 18 Octobre 1881

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi de Suède et de Norvège notifie à Son Altesse Sérénissime le mariage de S. A. R. le Prince Royal de Suède et de Norvège, son fils, avec S. A. Grand' Ducale Madame la Princesse Sophie-Marie-Victoria de Bade, fille de S. A. R. le Grand Duc de Bade.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi des Pays-Bas notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. A. R. le Prince Guillaume-Frédéric-Charles des Pays-Bas, son oncle.

A l'occasion de ce décès, le Prince a pris le deuil pour sept jours, à dater du 18 de ce mois.

NOUVELLES LOCALES

La pose des bornes-fontaines est tout à fait terminée à la Condamine, et dans quelques jours, nécessaires encore à la vérification de divers détails, ce beau quartier de la Principauté sera pourvu d'une eau abondante et saine.

Quatorze bornes-fontaines et trente bouches à incendie desserviront les rues Grimaldi, Caroline, Sainte-Suzanne, du Commerce, de la Turbie, des Moneghetti, Florestine, Imberty, des Princes, Albert, Antoinette et le boulevard de la Condamine.

La construction de la fontaine qui ornera la place d'Armes se poursuit activement, et l'on procède, sur cette place, au remplacement des arbres morts ou chétifs.

M. l'ingénieur Vernier termine l'installation du service des eaux par l'adjonction de quelques nouvelles fontaines et bouches, à Monaco, à Monte Carlo et aux Moulins.

Ce service comprendra, dans la Principauté, 28 bornes-fontaines, sans compter le Château d'eau la citerne de la ville, les fontaines de Larvotto, de Fontvieille et des Révoires (sise boulevard Charles III, dans les rochers du Palais) et 102 bouches à incendie, non comprises les bouches d'arrosage des jardins qui entourent le Casino. Elles se décomposent comme suit :

Monaco, 8 bornes-fontaines, 19 bouches à incendie.

La Condamine, 14 bornes-fontaines, 30 bouches à incendie, dont 16 utilisées également pour l'arro-

sage sur le boulevard de la Condamine.

Monte Carlo, les Moulins et la Rousse, 6 bornes-fontaines, 52 bouches à incendie.

A Monaco et à la Condamine, les fontaines sont disposées dans les endroits centraux et de telle sorte que les habitants n'aient pas à faire, pour leur provision d'eau, plus de 50 mètres de quelque côté que ce soit.

Les réservoirs de distribution servant à l'alimentation publique reçoivent uniquement l'eau de la source Marie, dont la pureté est bien connue. Les eaux des sources de la Tour et du Tenao (de qualité inférieure, mais bonnes néanmoins puisqu'elles ne marquent pas plus de 30 degrés hydrométriques) sont réservées pour les établissements tels que les Bains, la Buanderie et l'arrosage des jardins, ainsi que celles de Bestagne et de Fondevina. L'eau de la source Marchesseaux est uniquement employée à l'arrosage des voies publiques et au service des incendies.

Le débit actuel de ces diverses sources est de 3 millions de litres par 24 heures.

Ces travaux achevés, l'administration du gaz continuera l'éclairage depuis longtemps attendu par la population des nouveaux quartiers de la Colle, des Moneghetti et des Moulins. Déjà une lanterne a été posée à l'angle des rues Grimaldi et de la Turbie, et cette amélioration a donné satisfaction aux intérêts des habitants de cette dernière rue.

Les avenues du Casino au boulevard des Moulins, celle des Spelugues et le chemin du Portier seront aussi prochainement munis de becs de gaz, l'éclairage actuel de ces voies n'étant que provisoire et tout à fait insuffisant pour la saison d'hiver

La route de Nice s'achève rapidement; elle serait livrée déjà à la circulation si les tranchées de canalisation que fait sur cette route la Compagnie générale des eaux de Nice n'avaient retardé sa mise en service. En effet, cette Compagnie, qui a obtenu du Prince l'autorisation de faire passer et de distribuer les eaux de la Vésubie dans la Principauté, desservira tout le littoral depuis Nice jusqu'à Menton. La route nationale n° 7 est encombrée. Villefranche, Beaulieu, Eza, Turbie-sur-Mer, sont traversés par d'interminables files de tuyaux prêts à être posés. Ces travaux seront achevés au commencement de novembre, ou du moins n'entraveront pas la circulation. Des améliorations importantes sont faites entre Villefranche et la mer d'Eza, des garde-fous ont été construits sur tous les points dangereux.

Cette route, bien entretenue, offrira aux étrangers une des plus attrayantes promenades des envi-

rons, en même temps qu'elle sera la voie la plus importante pour le commerce des localités du littoral.

Ajoutons qu'on parle de la création prochaine, sur cette route, d'un service de tramways entre Monaco et Nice et *vice-versa*.

A côté de ces grands travaux exécutés dans notre pays ou dont il doit largement bénéficier, il faut aussi citer ceux que la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée a entrepris à Monaco, à Monte Carlo et sur toute la ligne de Cannes à Menton, travaux nécessités par l'affluence, chaque année plus considérable, des voyageurs sur les côtes méditerranéennes.

A Monaco, l'emplacement du jardin de droite de la gare va servir à la construction d'un vaste bâtiment où seront installés les bureaux de la messagerie. Les fouilles sont sur le point d'être achevées, et la livraison du bâtiment est annoncée pour la fin de décembre. A Monte Carlo, on a posé trois voies de service pour le garage de trois trains de voyageurs; les trottoirs sont agrandis. Ces améliorations doivent être terminées au commencement du mois prochain.

La double voie en construction entre les Arcs et Nice est activement poussée; la réception de la seconde voie entre Fréjus et Cannes est fixée au 22 de ce mois. Elle aura coûté deux millions et a été exécutée en moins de six mois.

Enfin, voici la liste des travaux qui ont lieu dans les gares voisines et qui peuvent intéresser nos lecteurs :

Nice. — Agrandissement des locaux destinés à la messagerie et aux bagages.

Agrandissement de la gare des marchandises. Les travaux, du côté de la ville, seront finis dans une quinzaine de jours. Ceux du côté de Saint-Etienne commenceront dans deux mois.

Beaulieu. — Agrandissement des salles d'attente. Travaux terminés.

Construction d'une gare de marchandises. Sera finie le premier novembre.

Prolongement des trottoirs et pose d'une voie d'évitement pour le croisement des trains. Les travaux seront terminés fin de ce mois.

Turbie-sur-Mer. — Construction d'une gare de voyageurs et d'une gare de marchandises. Les travaux seront terminés prochainement.

Menton. — Prolongement des trottoirs. Déplacement du corps de garde des hommes d'équipe et du réservoir d'eau. Les travaux seront finis au commencement de novembre.

Agrandissement de la gare des marchandises. Travaux terminés.

Pose de voie de remisage de train de voyageurs.

Ce matin a eu lieu la rentrée solennelle des Tribunaux de la Principauté. Toutes les autorités civiles et militaires, ayant à leur tête S. Exc. le Gouverneur Général, y assistaient.

La messe du Saint-Esprit a été dite à l'église de la Visitation par M. l'Archiprêtre.

M. le juge d'instruction Gabet, remplissant les fonctions d'Avocat Général, a prononcé, à l'ouverture de l'audience, le discours d'usage. M. Gabet a développé la théorie du Code Civil. Les matières qui composent ce Code, telles que le mariage, la paternité, etc., ont été examinées successivement par l'orateur, qui a su trouver un écho dans tous les cœurs en rappelant la sollicitude du Prince pour son peuple, sollicitude dont la révision du Code est une des preuves les plus éclatantes.

La Société des bals champêtres de Monaco, qui a obtenu un si grand succès cette année, a eu la généreuse pensée d'en faire profiter les pauvres de la Principauté. Le président de cette Société a remis, hier, à M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, la somme de deux cents francs prélevée sur les recettes des bals, avec prière de la répartir entre le bureau de Bienfaisance, la Société de Saint-Vincent-de-Paul et l'Orphelinat.

M. Roméo Accursi, de retour depuis quelques jours de Vichy, a repris, dimanche, la direction des concerts du Casino. M. Oudshoorn est également revenu à Monaco et fera sa rentrée à l'orchestre le 4 novembre, dans le grand concert donné à l'occasion de la fête de notre bien-aimé Souverain.

M. Ruggieri était ici la semaine dernière; il est chargé, comme tous les ans, du feu d'artifice qui sera tiré le 4 novembre, jour de la Saint-Charles, à la pointe du fort Antoine.

La Compagnie du chemin de fer, reconnaissant l'insuffisance du personnel de la gare de Monaco, en présence de l'affluence toujours croissante des voyageurs et des marchandises, vient de décider la création de quatre emplois de sous-facteurs. Ces employés sont spécialement chargés de la délivrance et du port des bagages des voyageurs, des salles d'attente aux wagons et des wagons à la sortie; ils les prendront même et les porteront à domicile selon le désir des voyageurs. Ce service, qui fonctionne dans les grandes gares, est fort apprécié du public et surtout des dames et des malades.

Les sous-facteurs portent, comme signe distinctif, un brassard avec plaque au bras gauche.

M. Louis Neri, horloger, rue Florestine, a fait don au Musée de deux monnaies de cuivre monégasques, trouvées l'an dernier dans les fondations de la maison Barral. Chacune de ces petites pièces, qui pèse environ un gramme et a un diamètre de 19 millimètres, valait 2 deniers, soit le sixième d'un sou, c'est-à-dire moins d'un centime. Mais, il y a cent ans, les espèces monnayées avaient (relativement aux denrées) une valeur bien supérieure à celle qu'elles possèdent aujourd'hui, et les deniers étaient la monnaie courante des ménagères.

La première porte, à l'avant, le buste du Prince Louis I^{er}, avec perruque bouclée à la Louis XIV, et

la légende: LVD. I. D. G. PRIN. MONOECI (Louis I^{er}, par la grâce de Dieu, Prince de Monaco). Au revers, la figure de face, en pied, de sainte Devote, qui tient à la main droite un rameau d'olivier, et de la main gauche soutient son vêtement. Légende: TV. NOS. AB. HOSTE. PROT. (Protège-nous contre l'ennemi). Dans le champ, 1687. A l'exergue, S. DEV.

L'avant de la seconde porte le buste, avec perruque, du Prince Antoine et la légende: ANT. I. D. G. PRIN. MONOECI. Au revers, trois fuseaux ou losanges, posés 2 et 1 et surmontés de la couronne. Légende: DEO IVVANTE. 1720. D. 2. (Avec l'aide de Dieu, 2 deniers.)

Ces deux pièces sont bien conservées.

Une indisposition de notre ami et collaborateur Bachaumont nous prive aujourd'hui de sa correspondance parisienne.

Nous publions, à la quatrième page, le nouvel horaire des départs et arrivées des trains aux gares de Monaco et de Monte Carlo, à dater du 27 de ce mois (service d'hiver), avec indications des correspondances pour Paris et Gênes.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Cette semaine, on a arrêté à Cannes un individu qui offrait aux bujalistes des tabacs de contrebande.

Quelques lettres saisies sur lui compromettent, dit-on, plusieurs débitants de la région. Environ 20 kilogrammes de tabac ont été confisqués; la marchandise offerte par le contrebandier ressemble assez aux produits des manufactures nationales.

Grasse. — Un accident suivi de mort est arrivé cette semaine à Grasse.

Le jeune Antoine Jourdan, âgé de 9 ans, est tombé accidentellement dans une cuve remplie de liquide presque en ébullition, à la savonnerie de M. Latil fils, place du Pali. Retiré aussitôt par un ouvrier qui se trouvait là, il a été transporté à son domicile, où les soins les plus pressés lui ont été prodigués en vain; quelques heures après, ce malheureux enfant succombait aux suites des affreuses brûlures qu'il avait reçues.

Nice. — Signalons l'apparition de deux nouveaux journaux, l'*Immeuble*, journal hebdomadaire paraissant le mercredi de chaque semaine, et l'*Impartial de Nice*, politique et littéraire, paraissant le dimanche.

— Pour donner plus d'éclat aux fêtes de l'hiver prochain, le Conseil municipal a considérablement augmenté les crédits qui leur sont affectés; il vient de voter la somme de cent mille francs qui leur sera exclusivement consacrée.

En outre, la Société des bains de mer de Monaco annonce qu'elle donnera aussi une subvention de 100,000 francs.

— Depuis le 13 octobre courant, le train express n° 4041 correspond avec le train n° 5 au départ de Marseille.

Ce train arrive à 4 heures 18 du soir à Nice.

— Jeudi à 5 heures du soir, un individu paraissant atteint d'aliénation mentale a été arrêté sur la promenade des Anglais, où il courait après les enfants en manifestant l'intention de les étrangler.

Cet homme a été soumis à l'examen de M. le docteur Guillaubert.

Menton. — La nommée Marie Loucha, âgée de 12 ans, orpheline, a disparu depuis le 7 courant de son domicile, chez le nommé Philippe Pellegrin, quartier Borigo, sans qu'il ait été possible depuis d'avoir de ses nouvelles.

Cette enfant répond au signalement ci-après :

Taille, 1 mètre 30 environ.

Cheveux roux.

Visage marqué de taches de rousseur.

Elle était vêtue d'une vareuse à raies bleues et blanches, d'une robe bleu foncé en mauvais état; elle portait des souliers lacés, dont l'un est déchiré au talon.

Prière de donner à la mairie de Menton toutes les indications qui pourront servir à faire retrouver cette enfant.

— Un journal de Nice se fait l'écho de plaintes très vives de plusieurs habitants de Menton qui affirment que depuis la construction de la jetée l'eau du port ne peut plus se renouveler; les immondices de toute nature qui s'y déversent y restent déposées en produisant, disent-ils, des émanations dangereuses pour la santé publique.

Ventimiglia. — Le *Giornale dei lavori pubblici e delle strade ferrate*, après avoir noté que la mise en vigueur du service des colis postaux a eu lieu régulièrement, sans secousses, sans inconvénients, annonce que du 1^{er} au 7 courant, on a mis à la poste 8,033 colis, et que dans la même période les bureaux de frontière ont reçu 1,210 colis en transit.

— Signalons un acte de probité :

M. Joseph-André Gabrielli, préposé des douanes françaises à Ventimiglia, a trouvé le 12 du courant, étant de service aux salles d'attente des voyageurs, un porte-monnaie contenant 50 francs qu'il s'est empressé de remettre à sa propriétaire, sans vouloir accepter de récompense.

Albenga. — Un grave attentat à l'aide de la dynamite a été commis à San Fedele, près d'Albenga (Italie), contre M. Filippo Airaldi, de Turin, qui se trouvait en villégiature dans cette bourgade.

Un de ses neveux, né à Alassio, habitant la principauté de Monaco, s'était amusé à lui adresser à Turin des lettres pour lui extorquer de l'argent par des menaces. On n'en tint aucun compte. Sachant que son oncle se trouvait à San Fedele, il partit de Monaco et alla le trouver. L'oncle lui refusa de l'argent, mais l'invita à dîner. Désarmé par cet accueil bienveillant, le scélérat de neveu renvoya à plus tard l'exécution de son plan.

L'après-midi, il feignit de s'en retourner à Monaco; mais, la nuit venue, il revint sur ses pas, plaça un paquet de dynamite dans un trou de la fenêtre de la chambre à coucher de son oncle et y mit le feu au moyen d'une mèche. Une détonation très forte ne tarda pas à se faire entendre.

Le châssis de la fenêtre vola en éclats, le plafond tomba, les parois s'écroulèrent; mais l'oncle, qui était couché, ne fut pas blessé.

Le neveu est maintenant, dit l'*Italie*, aux mains de la justice. On dit qu'on a aussi arrêté comme complice une femme qui demeurait près d'Alassio.

VARIÉTÉS

L'Ameublement

I — LE LIT

Un amas de feuilles sèches ou de bruyères a été le premier lit de l'homme. Un monceau de laine tendue, éparpillée entre deux peaux nouées ou cousues, a été son premier matelas.

Telle est l'origine et l'enfance de ce meuble indispensable, dans lequel l'homme passe la moitié de son existence et que l'on nomme un lit.

Qu'il soit en pierre comme chez les peuples orientaux, ou en plâtre; qu'il soit en bois de chêne, de noyer, de palissandre, d'acajou ou de rose comme chez les peuples occidentaux plus civilisés ou plus raffinés; qu'il soit de fer plus ou moins élégamment ouvré comme chez les peuples modernes, le lit a presque toujours eu la même forme; c'est l'instrument du repos, qui ne s'obtient que par la position horizontale.

Le lit actuel, avec toutes ses complications, est une invention qui ne date guère que du moyen âge. Les anciens, comme la plupart des Orientaux actuels, se couchaient presque toujours tout habillés, sur un lit de mousse au pied d'un hêtre, sur des tas de feuilles, sur des toisons ou autres fourrures, sur de la paille, etc., où ils pouvaient et comme ils pouvaient, absolument comme font aujourd'hui les nations encore soustraites à la civilisation; et encore n'avaient-ils pas inventé le hamac, excellente combinaison quand on sait

s'en servir. Puis, peu à peu, et quand ils devinrent plus séculaires et un peu moins sauvages, ils combinèrent diverses formes de matelas et de coussins sur lesquels ils continuèrent de dormir plus ou moins couverts.

Les Romains des premiers temps de la République n'avaient pour lits, comme les Spartiates, que des nattes de paille.

Après l'enrichissement des conquêtes, ils firent du lit une des pièces les plus importantes du mobilier; bientôt le luxe augmentant de jour en jour, les lits devinrent somptueux: l'ébène, l'érable, le citronnier ne furent plus trouvés assez beaux; on bigarra ces bois précieux de marqueterie et de figures en relief; aux matelas de laine commune furent substitués d'élégants matelas de laine de Milet et du plus fin duvet. Les couvertures jetées sur les lits étaient brodées à Babylone et coûtaient des sommes énormes; quelques-unes d'entre elles, vendues du temps de Caton 800,000 sesterces, furent payées par Néron 4 millions de la même monnaie.

Ce meuble n'avait pas alors la forme qu'on lui voit aujourd'hui, il ressemblait plutôt à un lit de repos, à une chaise longue, qu'au lit moderne. Entouré de trois côtés seulement, au pied, à la tête et dans le fond, le devant était ouvert; on n'accédait au lit que par des gradins.

Les riches possédaient le lit nuptial ou *lectus genialis*, il était tendu dans la salle située à l'entrée de la maison, décorée des portraits des ancêtres de l'époux.

Outre les lits pour le sommeil, les Romains avaient aussi des lits de table. La mode en était venue de Carthage, on les nommait *punicani* ou africains, à cause de leur origine.

Primitivement, quand Scipion l'Africain, de retour de Carthage, en apporta l'usage à Rome, ils étaient fort bas, faits de bois communs, rembourrés de paille ou de foin et recouverts de peau de chèvre ou de mouton. Mais bientôt les artistes les transformèrent, et, quelque temps avant le siècle d'Auguste, le lit de table devint un élégant divan à trois côtés, d'où son nom de *triclinaris*, et celui de *triclinium* donné à la salle à manger. Il était recouvert de riches étoffes et de plaques de métal précieux. On en fit même dont certaines parties étaient en or massif. Chaque côté du lit pouvait contenir trois personnes, ce qui permettait, en utilisant les trois côtés, d'être neuf à table. Un espace était toujours réservé autour de ces lits pour les allées et venues des clients qui venaient s'entretenir d'affaires avec le maître du logis. Les trois côtés du lit de table n'étaient pas occupés indifféremment. Celui du milieu était réservé aux hôtes du rang le plus élevé, l'amphytrion se plaçait au bout de celui de droite. L'usage de ces meubles se généralisa dans toutes les classes de la société. Pline reproche aux laboureurs les dépenses exagérées qu'ils faisaient sous Néron pour leurs lits de table.

Les barbares, en effaçant les traces de la civilisation efféminée des Romains, ne se servirent point des meubles de luxe de ceux-ci qui s'accommodaient mal avec leurs mœurs rudes et guerrières. Les lits furent remplacés par des sièges, et la literie redevint aussi rudimentaire que possible.

Pendant la féodalité, le lit prend la forme monumentale qu'affectaient alors les buffets, les tables, les chaises, etc., indiquant une destination d'une durée considérable.

Nous voyons dans le dictionnaire du mobilier de M. Viollet-le-Duc que le moyen âge mit un grand luxe dans la façon et la décoration des lits qui prirent en même temps des formes très variées. Le métal, le bronze, l'argent, les bois précieux, l'ivoire, la corne, étaient employés dans la construction de ces meubles, qui formaient l'ornement principal des chambres à coucher.

Les lits de repos étaient souvent fabriqués en métal, et il semble que cet usage ait persisté longtemps. Les manuscrits de l'époque carlovingienne fournissent un

grand nombre d'exemples de ces meubles qui, par leur forme et leur disposition, indiquent l'emploi du bronze. Ces lits étaient beaucoup plus élevés du côté du chevet que vers les pieds, de manière que la personne couchée se trouvait presque sur son séant. Cette forme de lit persista jusqu'au treizième siècle. C'est par des amas de coussins plus épais et plus nombreux vers la tête que l'on donnait une grande déclivité à la couchette. Ces lits étaient souvent garnis sur l'un des côtés, comme nos sofas modernes, et la sangle n'était qu'un réseau de cordes lacées sur les deux traverses.

A cette époque, et plus tard encore, les personnages couchés sont représentés nus.

Il semblerait qu'on se drapait dans l'ample linceul qui était jeté sur les amas de matelas et de coussins. C'était encore là un reste des usages antiques.

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément à la décision prise par le Conseil de Direction, en vertu de l'article 30 des Statuts, dans sa séance du 1^{er} octobre courant,

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire le 15 novembre prochain, à trois heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

La réunion a pour objet:

L'examen et l'approbation, s'il y a lieu, de divers traités de location, d'achat et d'échange de terrains;

De plus, les communications de la Direction sur la marche des affaires, ainsi que ses propositions concernant:

- 1° Les crédits ouverts;
- 2° La construction d'un économat;
- 3° L'achèvement, l'ameublement et l'installation des nouveaux communs;
- 4° Quelques modifications à introduire dans le Règlement d'administration.

M. Honoré Vial remercie ses parents, amis et connaissances qui ont bien voulu assister à la messe qui a été dite mardi dernier pour le repos de l'âme de M^{me} Henriette Vial, son épouse.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

En même temps que la puissance du journal politique grandit, l'influence du journal de modes s'affirme chaque jour davantage, et il est accueilli dans toutes les familles comme l'ami fidèle, le conseiller intime, dont les jugements sont sans appel, et qui a toute autorité pour résoudre les questions les plus délicates d'élégance, de bon goût, voire même d'étiquette.

Parmi les publications de ce genre, ayant pour objet de distraire la femme et de la diriger dans un certain ordre de choses, il faut placer en première ligne le *Moniteur de la Mode*. Créé en 1843, et bien modeste à sa naissance, il s'est élevé, par des améliorations successives, fruit d'une sage expérience, au rang qu'il occupe aujourd'hui.

Le *Moniteur de la Mode* est le mieux renseigné des journaux de modes. Ses dessins sont dus aux plus habiles artistes et donnent chaque semaine les toilettes les plus nouvelles et du meilleur goût. Des descriptions très détaillées accompagnent tous ces dessins et en rendent l'exécution facile. Les patrons sont absolument pratiques et taillés avec une exactitude et un soin rigoureux, de façon que l'abonnée puisse s'en servir sans la moindre difficulté et en comprenant la forme au premier coup d'œil.

Chaque numéro contient, outre les annexes, cinq pages d'illustrations dans le texte, où l'on voit figurer tout ce qui a trait à la toilette, à l'ameublement et aux mille travaux intéressants qu'une femme met aujourd'hui tant de plaisir à exécuter. On y trouve un article de modes illustré, une revue des magasins et une correspondance des plus sérieuses, confiée à une rédactrice compétente; une chronique mondaine, des articles d'art, des variétés, des nouvelles, des jeux d'esprit et un feuilleton littéraire signé des noms les plus aimés, tels que Ed. About, H. Gréville, A. Daudet, Ch. Deslys, etc.

Le *Moniteur de la Mode* pénètre partout, voit tout, sait tout. Il n'est pas un événement mondain dont il ne s'occupe, une mode inédite qu'il ne soit le premier à signaler, un ouvrage manuel d'un nouveau genre dont il ne donne aussitôt le modèle. Il s'occupe de toutes les questions d'élégance, d'étiquette, d'hygiène ou d'art qui peuvent intéresser une femme. S'occupant de tous les besoins, il est l'inspirateur des plus grandes élégances, en même temps qu'il s'arrête à des conseils d'économie, se faisant ainsi utile à la grande dame aussi bien qu'à la mère de famille, à la couturière comme à l'adroite jeune fille qui confectionne elle-même ses toilettes.

Pour qu'il soit accessible à toutes les bourses, on l'a subdivisé en cinq éditions, renfermant chacune des éléments particuliers, et dont la plus simple ne coûte que 1/4 fr. par an; pour six mois: 7 fr. 50; pour trois mois, 4 francs.

Toutes ces conditions ont assuré le succès du *Moniteur de la Mode*; et, comme noblesse oblige, ce succès même le maintiendra dans la voie d'amélioration où il n'a cessé de marcher depuis sa création. Déjà sa place est marquée à tous les foyers, et nous savons combien de bonnes heures on lui doit.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 16 Octobre 1881.

CANNES.	b. Six-Sœurs, fr., c. Seve,	sable.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Jeune-Eloïse, id., c. Aune,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Jeune-Eugène, id., c. Carlon,	id.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ANTIBES.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ST-TROPEZ.	b. Ange-Gardiën, id., c. Musso,	id.
CANNES.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve,	id.
ID.	b. Intrépide, id., c. Gai,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir						
	9	761. »	760.1	758. »	758.9	757.3	17.9	19. »	18.8	18.5				17.2	89	S O modéré
10	58.8	59 »	58.3	58.8	60.5	17.9	19.4	18.6	17.9	16.8	89	S O faible	très beau			
11	60.3	60.2	59.5	59.6	59.5	17.2	18.4	18.7	17.6	17. »	72	S O modéré	voilé			
12	61.1	60.8	60. »	60.5	61.2	17.1	18.3	18. »	16.8	15.9	71	id.	très beau			
13	61. »	60.1	58.5	59.3	59.9	16.3	18.3	18.5	16.7	16.5	83	E S E modéré	id.			
14	61.5	60.9	59.9	58.9	58.9	17.8	19.1	18.7	15. »	16.1	83	S O faible	id.			
15	59.6	58.4	58.3	58.3	58.5	17.4	18.1	18.9	17.6	17.2	78	id.	beau, soir voilé			
DATES											9 10 11 12 13 14 15					
Températures extrêmes											Maxima		21.4 20.2 19.5 19.2 19.8 20.6 20.5		Pluie tombée: 1 ^{mm} 8	
											Minima		14.2 15.2 14.2 14. » 14.6 14.8 13.8			

CANNES b. St-Vincent, id., c. Julien, sable
 ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.
 Départs du 9 au 16 Octobre 1881.

CANNES b. Six-Sœurs, fr., c. Seve, sur lest.
 ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.
 ID. b. Charles, id., c. Allegre, id.
 ID. b. Jeune-Eloise, id., c. Aune, id.
 ID. b. St-Pierre, id., c. Cantoné, id.
 ID. b. Jeune-Eugène, id., c. Carlon, id.
 ID. b. Fortune, id., c. Moutte, id.
 ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.
 ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
ANTIBES b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.
ST-TROPEZ b. Ange-Gardién, id., c. Musso, id.
LIVOURNE b. Nuovo San Giuseppe, ital., c. Pira, id.
NICE b. Pénélope, id., c. Bertilotti, id.
MENTON cutter, Vierge-des-Anges, fr., c. Gosso, sur lest.
CANNES b. Quatre-Frères, id., c. Jovenneau, id.
 ID. b. Six-Sœurs, id., c. Seve, id.
 ID. b. Intrépide, id., c. Gai, id.
 ID. b. Charles, id., c. Allegre, id.
 ID. b. Fortune, id., c. Moutte, id.
 ID. b. St-Vincent, id., c. Julien, id.
 ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, id.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôt: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
 A Marseille, Pharmacie Centrale.
 A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

A VENDRE OU A LOUER MEUBLÉE

LA VILLA DES ENFANTS

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN

sis en face du Casino, dans une fort belle position.
 S'adresser à M^e Valentin, notaire, 5, place du Palais.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

Madame BOSANO née Basté a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause de santé, elle quitte le magasin, et transfère son atelier dans sa propre maison, rue du Milieu, n° 3, au troisième étage.

LEÇONS DE PIANO

Madame A. JOUSSE, professeur, de Paris, élève de Thalberg. Villa Lodi, rue des Moneghetti. Condamine.

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE

APARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken
 AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ DE MALLES — ARTICLES DE VOYAGE
 Quincaillerie

MANNA GIOVENALE

TAPISSIER

MONACO. Rue des Princes (Condamine). MONACO

Laines à matelas — Crin végétal et animal — Meubles en bois blanc — Ameublements — Sommier élastiques — Location de Meubles — Réparations en tous genres.

A LOUER de suite la VILLA CORNÉLIE, meublée, sise à Monte Carlo, quartier Saint-Michel, à 4 minutes du Casino. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire, 5, place du Palais.

MAISON A LOUER

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline

CONDAMINE — MONACO

MONACO

A VENDRE

pour cause de maladie

le fonds de commerce de l'HOTEL DES COLONIES

à Monte Carlo

S'adresser à M^e LEYDET, notaire à Monaco

A LOUER

VILLA CARMEN

à MONTE CARLO, près du Grand Hôtel Victoria

Position exceptionnelle sur la Colline, en face du Casino

JARDIN ENTOURANT LA MAISON

CHAMBRES ET APPARTEMENTS POUR FAMILLES

Meublés et non meublés

S'adresser au propriétaire M. DE MONNERON, à la Villa Carmen — Monte Carlo

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS. LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE

G. VOIRON.

MONTE CARLO

MAGASIN A LOUER

A l'HOTEL DE RUSSIE

F. PETER LE MONNIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

A VENDRE une maisonnette composée

de rez-de-chaussée et premier étage avec citerne, plus un lot de terrain de 107 mètres carrés.

S'adresser à Beraudo, marchand de chiffons, au quartier des Révoires, au-dessus de la gare de Monaco.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

TABLE D'HOTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

SERVICE D'HIVER. — 27 OCTOBRE 1881.

Horaire des Départs et Arrivées des trains à Monaco et à Monte Carlo

CLASSES	GARE DE DÉPART DES TRAINS	HEURE D'ARRIVÉE A MONACO	HEURE D'ARRIVÉE A MONTE CARLO	DESTINATION DES TRAINS	OBSERVATIONS
Direction de MARSEILLE à VENTIMIGLIA					
1. 2. 3.	Nice	8 08 mat.	8 17 mat.	Ventimiglia	
1. 2. 3.	Paris	9 27 ,	9 37 ,	Ventimiglia	Gênes, 6 h. 05 soir (heure de Rome).
1 express	Cannes	11 11 ,	11 19 ,	Menton	
1. 2. 3.	Toulon	1 07 soir	1 14 soir	Ventimiglia	Gênes, 10 h. 40 soir (heure de Rome).
1. 2. 3.	Nice	1 36 ,	1 43 ,	Monte Carlo	A partir du premier décembre seulement.
1. 2. 3.	Cannes	2 37 ,	2 45 ,	Menton	
1 express	Paris	4 49 ,	4 56 ,	Ventimiglia	
1 express	Paris	5 18 ,	5 25 ,	Ventimiglia	Gênes, direct, 1, 2 classes, 11 h. 20 soir (h. de Rome).
1. 2. 3.	Nice	6 14 ,	6 24 ,	Menton	Premier décembre.
1. 2. 3.	Paris	7 40 ,	7 48 ,	Ventimiglia	
1. 2. 3.	Nice	8 12 ,	8 19 ,	Monte Carlo	Premier décembre.
1. 2. 3.	Paris	10 25 ,	10 34 ,	Ventimiglia	Gênes, 10 h. 05 matin (heure de Rome).
Direction de VENTIMIGLIA à MARSEILLE					
1, 2, 3.	Ventimiglia	Départ de Monaco 7 29 mat.	Départ de Monte Carlo 7 20 mat.	Cannes	
1. 2. 3.	Menton	8 48 ,	8 40 ,	Marseille	Corresp. à Marseille avec Paris par le rapide à 6 20 soir.
1. 2. 3.	Ventimiglia	11 12 ,	11 02 ,	Nice	
1 express	Ventimiglia	11 44 ,	11 37 ,	Paris	
1. 2. 3.	Ventimiglia	2 01 soir	1 54 soir	Marseille	Avec Paris par le direct de 9 h. 48 soir ou l'express de 11 h. 28 soir.
1. 2. 3.	Ventimiglia	3 58 ,	3 50 ,	Cannes	
1. 2. 3.	Monte Carlo	4 14 ,	4 07 ,	Nice	A partir du premier décembre seulement.
1. 2. 3.	Menton	5 22 ,	5 15 ,	Nice	
1 2 3.	Ventimiglia	8 42 ,	8 32 ,	Cannes	Id.
1 express	Menton	10 27 ,	10 18 ,	Cannes	
1. 2. 3.	Monte Carlo	10 43 ,	10 37 ,	Nice	
1. 2. 3.	Ventimiglia	11 24 ,	11 15 ,	Marseille	Premier décembre Avec Paris par le rapide de 8 h. 03 matin.